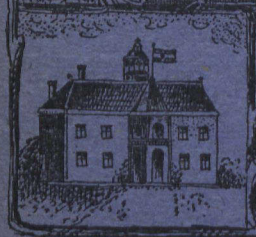


Imprimerie: ABBEY, O.M.I. Arch. S^t Boniface, MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.
 Pour la rédaction, s'adresser au Directeur Manitoba, Canada.
 Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

VINS, TONIQUES ET APERITIFS

Pour les personnes fatiguées et nerveuses, un verre à vin pris deux ou trois fois par jour avant le repas donne de l'appétit et est un tonique général pour tout le système humain.

DUBONNET, INVALID, MARIANI, ST-MICHEL,
BYRRH, DIXO—Combinaison de Port et d'essence
de bœuf pour les convalescents.

La Cie Richard-Beliveau Ltée

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

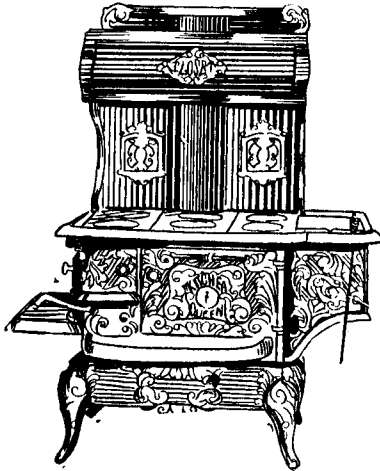
Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantités énormes. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2 x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisseries ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED


NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA.

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

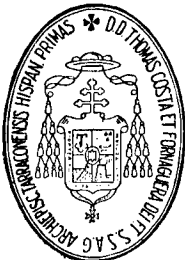
TESTAMUR catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione
omnino immunem universis existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tanquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Præsulibus et clero tanquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum: [

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.



De mandato Execut. et Ropt. Dal. mei Archiepiscopi

VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons

Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.

Le Plus Grand Assortiment.

Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons

VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygienes. Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man, Telephone M. 529	Gérant, Jos. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232	Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.
	Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH J TROTTER,
Vice-Président.

M. E SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS — ASSURANCES, FINANCES, ARGENT A PRETER

Représentant les Compagnies :

CONTRE LE FEU—"London Assurance Corporation", de Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF, \$23,044,775.

"The Northern Assurance Co, Ltd., de Londres, Angleterre, incorporée en 1836. ACTIF, \$51,335,000.

"Royal Exchange Assurance", de Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF, \$30,432,300.

SUR LA VIE—"The Great West Life Assurance Company".

CONTRE LES ACCIDENTS—Maladies, Responsabilités et Automobiles—"Ocean Accident and Guarantee Corporation", de Londres, Angleterre. "Western Canada Accident and Guarantee Insurance Co."

Attention spéciale donnée aux édifices religieux et aux résidences privées.

BUREAU. 403 RUE ST-JOSEPH.
St-Boniface, Man.

Casier Portal No 75
Téléphone Main 2152

ANNONCES

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

Antonio LANTHIER

MANCHONNIER

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

(NORWOOD)

— ST-BONIFACE —

MANITOBA

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés.
Tél. privé, Sher. 2328

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,
Tél. privé Main, 6265

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés
Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitee

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building," — WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Boîte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS,
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN Phone Main 6402

**Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,
Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre
Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre. :- :-**

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à
Montreal ; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Peres du S. C., à Que-
bec ; Cathédrale de Rimouski ; la Cathédrale de Kingston ; St. Paul, à To-
ronto ; N.-Dame, à Guelph ; St. Joachim, à Edmonton ; N. D. des Prairies
(Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale
de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Sain-
Jerôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton Saint-Edouard, à Mont-
réal, etc.

DE VILLERS PIANO CO.

EST DÉMÉNAGÉ AU

No. 217, AVENUE STE-MARIE

WINNIPEG

Vous êtes cordialement
Invités de venir voir
Nos Instruments. _____

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

VOL. XI

1 NOVEMBRE 1912

No. 21

SOMMAIRE—Le Congrès de la Langue française et les écoles bilingues d'Ontario—M. René Bazin et les Canadiens-français—Chez les Sauvages de la Rivière Albany et de la Baie James—Le Pape et la France—Les ennemis de la Confédération—Chez les Esquimaux du Kewatin—Un aveu à retenir—Une suggestion—Bibliographie—Pour le Petit-Séminaire—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—SUPPLÉMENT : Jubilé d'or sacerdotal du R. P. Gendreau, O. M. I.—Relation de M. Jérémie sur le détroit et la Baie d'Hudson. (à suivre).

LE CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

ET LES ÉCOLES BILINGUES D'ONTARIO.

• Le *Bulletin du Parler français*, organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada, publiée, dans son numéro d'octobre, la délibération suivante du Bureau de ce Comité, votée le 9 octobre 1912 :

Considérant en général

“ Que le droit du père de famille à faire enseigner sa langue maternelle à ses enfants dans les écoles qu'il soutient en payant sa part des impôts publics est un droit naturel et sacré.

Et considérant en particulier

1^o Que la langue française est la langue qu'ont parlée les fondateurs du Canada, et qu'à ce titre elle possède une supériorité réelle sur les langues parlées chez nous par les émigrants étrangers aux deux races anglaise et française, et mérite hautement d'être perpétuée en ce pays;

2^o Que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a conféré des droits officiels à la langue française au Canada, et que, par conséquent, toute atteinte portée à la liberté de l'enseignement français en ce pays est contraire à l'esprit de la Constitution et aux meilleures traditions du gouvernement britannique;

3^o Que la langue maternelle des Canadiens français est aujourd'hui l'un des plus sûrs éléments de conservation britannique pour le Canada;

4o Qu'enfin l'enseignement bilingue est nécessaire dans un pays comme le nôtre, et qu'il ne peut être efficace que si la langue maternelle de l'élève reste, à tous les degrés de l'enseignement, le véhicule de l'instruction;

Le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada, par son Bureau,

1o Proteste contre le règlement scolaire No 17 du Ministère de l'Education de l'Ontario, qui restreint l'enseignement du français au premier cours et à une seule heure par jour dans les autres cours, dans les écoles bilingues de cette Province, et impose aux écoles catholiques anglo-françaises l'obligation d'une double inspection, où la supériorité est donnée au fonctionnaire de langue anglaise;

2o Juge opportune et légitime la résistance des Commissions scolaires catholiques et françaises de l'Ontario contre l'application de ce règlement;

3o Assure de son entière sympathie l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario dans l'initiative qu'elle a prise en cette question, et forme des vœux pour que les Commissions scolaires catholiques et françaises de l'Ontario poursuivent avec fermeté la lutte qu'elles ont entreprise et voient le succès couronner leurs efforts.

ADJUTOR RIVARD,

Secrétaire Général du Comité Permanent
du Congrès de la Langue française au Canada. *

M. RENE BAZIN ET LES CANADIENS FRANÇAIS.

M. René Bazin, de l'Académie française, qui est venu au Canada le printemps dernier, a écrit à son retour en France un long article intitulé *Pages d'Amérique* et publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre. Voici la conclusion de cette intéressante étude:

“ Si l'on me demandait, maintenant, quelle est mon opinion sur les Canadiens-Français en général, je me récuserais, n'ayant pas eu le temps d'étudier chacun des groupes humains dont le peuple est composé. Mais si on limitait la question à la population rurale, d'origine française, de la province de Québec, je n'hésiterais plus. D'autres ont célébré et préféré l'audace du colon américain, ou la méthode de l'Ecossois, ou la patience de l'Allemand. Mais, si l'on juge à la fois les trois éléments qui font l'homme de labour, la famille, l'âme, le goût du métier, le Canadien-Français n'a pas de rival. On pourrait lui en trouver pour le métier; il n'en a pas pour l'âme. On la sent enveloppée, menacée, attaquée déjà par plusieurs ennemis, la richesse, l'alcool, la politique, la mortelle Révolution. Mais, si elle résiste, quelle grande nation, bientôt, elle animera!”

CHEZ LES SAUVAGES DE LA RIVIERE ALBANY
ET DE LA BAIE JAMES.

Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, a publié à la date du 22 septembre, une lettre pastorale, dans laquelle il raconte la longue course apostolique qu'il effectuait récemment aux extrémités de son vaste diocèse. Partis de Haileybury le 23 juin, l'évêque et son compagnon de voyage y revenaient le 20 septembre. En ces trois mois, les zélés missionnaires ont parcouru plus de 72 fois 100 milles, dont 200 milles en voilier et 600 en canot; le reste 2 676 milles en chemin de fer, et 3 764 milles en bateau à vapeur. Le 17 juillet, Mgr Latulippe atteignait Ottawapiscat, sur le côté ouest de la Baie James, à cent milles d'Albany. C'était la première fois qu'un évêque catholique venait jusque là. Au lieu de revenir par Moose et Cochrane, et pour visiter les fidèles de Rupert, Monseigneur effectua son retour par le détroit d'Hudson et Saint-Jean de Terre-neuve. Et ainsi, le 15 août, la messe se disait à Rupert, pour la première fois depuis deux siècles et demi ! En 1672, il y a 240 ans, le Père Jésuite Albanel avait visité cet endroit et y avait célébré les Saints Mystères; aucun missionnaire n'avait pu depuis y revenir. Dans sa lettre pastorale, Mgr de Catenna ne fait que noter ces faits, sans insister; mais sa phrase pourtant si sobre laisse percer une vive émotion. C'est qu'il va bien loin, le digne évêque, chercher les âmes qu'il veut gagner au ciel: *Da mihi animas!*

Sa Grandeur rend un beau témoignage au zèle des missionnaires Oblats qui évangélisent les lointaines régions de son vaste Vicariat, et aussi aux dévouées religieuses, les Sœurs Grises d'Ottawa, qui se consacrent, à Albany, au soin des pauvres, des vieillards et des enfants; mais la partie la plus considérable de sa très belle lettre parle des Sauvages en des termes particulièrement touchants. Monseigneur aime beaucoup ses Sauvages, et après tout ce qu'il nous raconte d'eux, il a bien raison ! Il y a environ un millier d'Indiens, dans ces lointaines régions, qui vivent de chasse et de pêche et font la traite des fourrures. Ils se réunissent à Albany, vers le mois de juin, chaque année, pour quelques semaines. Monseigneur estime que ses Sauvages — qui ne sont pas sans doute des modèles achevés de vertu — n'auraient peut-être pas beaucoup à apprendre des peuples civilisés. D'abord, ils sont patients et se contentent de peu. Ils paient bien leurs dîmes au missionnaire. Ils se marient jeunes: "ils ne connaissent pas la plaie des célibataires de profession, qui gangrènent la société." Ils sont attachés à leur religion, ils n'apostasient jamais, il n'y a pas parmi eux de mariages mixtes. . . .

"En voyant l'avidité sainte de ces pauvres âmes pour les miettes qui tombent en leur faveur de la table du Maître, écrit l'évêque-mis-

sionnaire, nous songions avec tristesse à tant d'autres âmes qui n'ont que de l'indifférence pour le festin sacré auquel elles sont tous les jours conviées.

“A Fort Hope, à 400 milles d'Albany, poste où le missionnaire ne peut aller qu'une fois par année, les anciens de la tribu sont venus nous voir en députation. L'orateur garda pendant quelques instants le silence, comme absorbé dans une grande pensée, ou effrayé de la tâche qu'il allait accomplir: “Grand chef de la prière,” dit-il enfin, en s'arrêtant après chaque phrase pour donner au missionnaire le temps de l'interpréter, “Grand chef de la prière, nous venons te parler d'une affaire importante. Ce que je vais te dire, j'y ai pensé longtemps et tout le monde y pense comme moi. Les hommes pensent ainsi et les femmes pensent comme les hommes. Nous sommes seuls ici et la robe noire ne reste avec nous que quelques jours chaque année. Toi, tu es notre père, et nous venons te demander que la robe noire reste avec nous tout le temps. C'est si triste d'être seuls, et de n'avoir personne pour nous instruire et instruire nos enfants. Et quand il faut mourir nous voudrions que la robe noire fût dans notre tente pour nous accorder le grand pardon et nous donner le pain qui rend fort.” Nous avons été touché de cette prière simple et sublime, où il n'entrait ni calcul d'intérêt matériel, ni préoccupation de jalousie mesquine, ni aucun autre motif humain. La parole de Jérémie nous revenait à l'esprit: *Parruli petierunt panem et non erat qui frangeret eis. — Les petits enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur distribuer.* Nous nous engageâmes très sincèrement à leur envoyer un prêtre dès que les circonstances le permettraient. Mais hélas, nous sommes toujours en face du même obstacle: “La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers” (Luc, X, 2). Oh! nos très chers frères, priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa pauvre vigne, et, en attendant, demandez aux saints anges de Dieu d'aller consoler à l'heure de la mort ceux qui meurent dans les bois, privés des secours de notre sainte foi. . . .”

LE PAPE ET LA FRANCE.

“J'arrive de Rome, écrit Mgr de Rodez. le Saint-Père m'a parlé des fêtes de Meaux, et particulièrement du panégyrique de Bossuet prononcé par Mgr l'évêque d'Orléans.

“A ce sujet-là, il m'a dit une parole bien consolante: “Mgr Touchet a prophétisé le relèvement complet de la France après ses épreuves, parce que, dit-il, le bon Dieu n'a pas encore trouvé de remplaçante pour la fille aînée de l'Eglise. . . Je vais plus loin, ajoute le Pape, et je prétends que non seulement le bon Dieu n'a pas trouvé de remplaçante, mais qu'il n'en cherche pas et continuera toujours à compter sur la France.”

LES ENNEMIS DE LA CONFEDERATION.

La situation ontarienne devient de plus en plus grave. L'oukase de M. Pyne et les menaces de M. Whitney, bien loin d'intimider les Canadiens-français, n'ont fait que les exciter à de nouveaux efforts. Les dépêches que nous recevons ce matin confirment absolument le bref message que nous adressait hier midi l'un des chefs de la résistance: *Nous irons jusqu'au bout!*

Du reste il faudrait être singulièrement naïf pour s'imaginer que les Canadiens-français se sont engagés dans une pareille lutte sans prévoir les menaces sous lesquelles on veut les accabler.

Le *News*, de Toronto, semble croire que le mouvement est artificiel et qu'il ne doit son existence qu'à l'Association canadienne-française d'Éducation. Cette prétention est puérile. Parents et commissaires se dressent contre la tyrannie parce qu'ils sentent qu'on veut les atteindre dans ce qu'ils ont de plus cher: l'âme de leurs enfants. Jamais l'on n'aurait vu des hommes séparés par la distance, les opinions politiques et les intérêts personnels entreprendre d'accord une pareille campagne, s'ils n'avaient été mus par un sentiment très vif et qui dépasse toutes les querelles de parti ou de personne. L'Association d'Éducation leur a probablement rendu le service de coordonner et de systématiser leur effort; c'est tout ce qu'elle pouvait faire. Du reste, le *News* devrait finir par se rendre compte que les Canadiens-français sont faits de la même pâte que les autres hommes: quand on veut les étrangler, ils crient!

Et c'est à les étrangler que vise le nouveau règlement ontarien. Le *Mail and Empire* a beau prétendre qu'il a simplement pour objet d'assurer aux Canadiens-français la connaissance de l'anglais, les textes parlent plus haut que les articles des amis de M. Whitney.

Nos compatriotes veulent que leurs enfants apprennent l'anglais, mais ils n'entendent pas qu'on réduise leur langue au rôle d'étrangère, à peine tolérée dans leurs écoles.

Nous en appelions hier au "fair play" britannique, nous aurions le droit d'en appeler aussi au simple esprit politique des chefs de la majorité ontarienne.

Croient-ils que ce soit travailler au maintien de l'unité nationale que de traiter en parias deux cent cinquante mille Canadiens-français, de blesser dans ses sentiments religieux toute la minorité catholique et d'outrager par contrecoup tout l'élément français et catholique du pays?

Croient-ils que ce soit servir les intérêts de la Couronne britannique que de montrer qu'à l'ombre du drapeau anglais, il se trouve des ministres prêts à renouveler l'abominable régime dont l'application dans la Pologne prussienne a soulevé l'indignation des peuples civilisés?

Que MM. Whitney, Pyne et leurs amis y songent bien: ils sont en train de se classer parmi les pires ennemis de la confédération et du régime britannique.

Le Devoir

OMER HÉROUX.

CHEZ LES ESQUIMAUX DU KEEWATIN.

PAR LE R. P. A. TURQUETIL, OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE.

Les Missions catholiques, de Lyon, ont publié sous ce titre depuis le 30 août une longue et intéressante étude du P. Turquetil, parti en juillet dernier, en compagnie du Père Leblanc, pour aller fonder une mission à Chesterfield Inlet. La revue lyonnaise a fait précéder cette publication de la note suivante:

“La lecture des curieux détails dont nous commençons la publication rappelle tout naturellement les notices qu'un autre missionnaire hyberboréen d'Amérique, le R. P. Bernard, nous a envoyées sur ses sauvages paroissiens et sur les dures conditions de l'apostolat dans les régions arctiques. Il y a, en effet, de nombreuses analogies de climat et de populations entre l'Alaska et le Keewatin. L'une et l'autre de ces missions requièrent un zèle à toute épreuve et un dévouement héroïque. Que le lecteur veuille bien, par la prière et par l'aumône, s'associer au labeur et au mérite des apôtres qui, avec une si noble abnégation, se dévouent au salut des âmes dans ces lointaines régions!”

UN AVEU A RETENIR.

Le Times, de Hamilton, Ont., dans un article récent, où il laissait voir le fond de sa pensée, faisait un aveu qu'il est bon de retenir. Voici la traduction d'un extrait du confrère:

“Il n'y a rien à gagner à mitiger les choses,” disait-il. “Ce que les Protestants de cette province craignent, ce sont les empiètements de l'Eglise catholique romaine. Si les Canadiens français étaient protestants il n'y aurait pas de question française. Voyez l'Ulster. Au fond ce n'est pas le *Home Rule* qu'on craint là-bas, mais la perspective d'être assujetti à l'Eglise catholique. Rien de plus. C'est cette domination qu'on redoute. Les gens d'Ontario voient le pouvoir de l'Eglise sur les affaires scolaires et autres questions temporelles dans Québec, et ils ne veulent pas de cela. Ils peuvent avoir raison, ils peuvent avoir tort, mais rien ne les convaincra que ce n'est pas une chose qu'ils doivent combattre.”

Feu Dalton McCarthy avait déjà fait le même aveu. *Fas est et ab*

hoste doceri. L'assaut contre la langue française n'est au fond qu'un moyen de combattre la foi catholique. Les Protestants comprennent fort bien que notre langue est un rempart pour notre foi. D'où l'acharnement qu'ils mettent à le saper.

UNE SUGGESTION.

M. Jean Dumont, dans un article sur la récente convention des manufacturiers canadiens publié dans *Le Devoir*, fait part de la suggestion suivante qui mérite d'être prise en sérieuse considération :

“ Un industriel qui n'est pas de l'Ouest, mais qui n'en est pas moins très intelligent, et qui s'intéresse depuis longtemps au développement de cette région, me dit ceci : Il est évident que l'absence d'entrepôts ou de granges dans l'Ouest constitue un désavantage énorme pour les cultivateurs. Leur grain coupé et battu, il leur faut lui trouver un abri ou le laisser pourrir sur le champ. L'abri c'est l'entrepôt des compagnies de chemin de fer ou des commerçants de grain. Ceux-ci deviennent alors maîtres de la situation et il font leurs conditions que le cultivateur est obligé d'accepter. C'est bien un peu leur faute, si vous voulez, mais la loi ne permet pas aux banques d'avancer de l'argent au cultivateur sur garantie de sa récolte, à moins que celui-ci soit en possession d'un certificat du propriétaire de l'entrepôt établissant qu'il a telle quantité de grain. Je crois que si la loi permettait le prêt sur l'entrepôt particulier, cela aurait pour effet d'encourager la construction des granges, et permettrait au cultivateur d'éviter l'intermédiaire du spéculateur.”

BIBLIOGRAPHIE.

Culture des petits fruits. — Si tant de gens adonnés à la culture des petits fruits, n'arrivent même pas à en produire pour leur propre usage, c'est par suite de cette idée fautive qu'il faut trop de temps pour prendre soin du jardin. Telle est l'opinion exprimée par M. W.T. Macoun, horticulteur du Dominion, dans une étude dont il a donné lecture au comité d'agriculture et de sylviculture du Sénat. Cette étude formant une brochure de 35 pages traite à fond, dans le langage le plus simple, de la culture des petits fruits. Il y est question des fraises, framboises, mûres, groseilles, et des différentes sortes de gadelles (groseilles à grappe) et cassis. Outre des instructions complètes sur la façon de planter et cultiver, l'auteur y donne des observations sur les mérites relatifs des variétés.

Cette brochure contient un tableau intéressant sur le coût de production et les rendements d'un acre de fraises. En supposant un prix

de vente de cinq cents par boîte, elle fait voir un profit net de quatre-vingt quatre dollars. Une section est consacrée à la préparation et à l'application des insecticides et fongicides utiles à la production des fruits. Il a été tiré de cette brochure un nombre considérable d'exemplaires, qui seront distribués gratuitement, sur demande adressée au bureau des publications du ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

POUR LE PETIT-SEMINAIRE.

Un prêtre du diocèse, ami du Petit-Séminaire, a donné quatre beaux vases en albâtre pour la chapelle.

Les dames patronnesses de Saint-Boniface ont déjà donné \$100 pour un calice qui coûtera plus de \$200. Les élèves ont déjà recueilli une bonne somme pour la lampe du sanctuaire. Il faudrait un ciboire, un ostensor, des vêtements sacerdotaux et quatre statues: le Sacré-Cœur, la Sainte Vierge, Saint Joseph, le Bienheureux Vianney. Il est à désirer que ces choses soient des objets d'art.

Mde Vve Dr Lambert a donné une superbe collection d'oiseaux du pays pour le musée.

DING ! DANG ! DONG !

— *L'Événement*, de Québec, a publié le 17 octobre, en page éditoriale, un article profondément regrettable sur la question des écoles manitobaines. L'histoire du globe, de Toronto, sur laquelle il appuie ses affirmations est absolument fausse et *L'Événement* doit le savoir. Il doit également savoir que rien n'a été fait pour améliorer le sort des écoles manitobaines en vertu des amendements Coldwell, dont l'avocat de la commission scolaire de Winnipeg a dit, nous assure-t-on, qu'ils ne signifient rien. Alors pourquoi parler "de redressement de griefs qui dureraient depuis quinze années?" Rien n'a été fait et rien ne sera fait: telle est la vérité. Notre question scolaire demeure dans le *statu quo*.

— Depuis son pontificat, qui s'achemine vers la dixième année, Pie X a érigé une mission, 27 préfectures, 28 vicariats apostoliques, 4 préfectures nullius, 4 évêchés et 15 archevêchés. Si on additionnait tous ces chiffres, on arriverait cependant à un total qui ne serait point exact, car dans le nombre il y a des préfectures qui ont passé au rang de vicariat, et des évêchés sont devenus archevêchés. Mais ils montrent cependant avec quelle activité le Pape a pourvu à l'évangélisation des peuples; il met aussi en évidence les progrès consolants de cette évangélisation, puisqu'elle réclame un si grand nombre de nou-

veaux organes pour donner à tous les secours nécessaires. — *La Semaine religieuse* de Cambrai.

— Le 15 octobre les Carmélites de Saint-Boniface ont célébré solennellement la fête de sainte Thérèse. S. G. Mgr l'Archevêque leur a dit la messe le matin et le soir les élèves du Petit Séminaire sont allés chanter un salut solennel. Cinq nouvelles postulantes sont entrées au Carmel ce jour là: ce qui porte à 16 le personnel de la maison. Le 27 a eu lieu à la cathédrale la bénédiction d'une cloche pour le Carmel. La cérémonie a été présidée par S. G. Mgr l'Archevêque. Les paroissiens de Saint-Boniface y assistaient nombreux et ont fait une généreuse aumône.

— Le R. P. Joseph Carrière, ancien recteur du Collège de Saint-Boniface et provincial de la Compagnie de Jésus au Canada, est arrivé le 26 octobre pour faire la visite annuelle du Collège. Il est accompagné du R. P. Jean d'Orsonnens, S. J.

— Dans la balance divine, pour le salut d'un peuple, un martyr pèse plus qu'un héros. Il ne faut que des qualités telles quelles pour être un héros; il faut des vertus sans tache pour être un martyr. — Cardinal Pie.

— La religion est la poésie du cœur. Il n'y a de véritables fêtes que les fêtes religieuses. — Joubert.

— Les Bénédictins français de Solesmes ont résolu de fonder un monastère au Canada et ils viennent d'acheter, à cette fin, une propriété sise sur les rives du lac Memphremagog, dans les cantons de l'Est.

— Depuis le mois de mars, paraît dans *le Devoir* de Montréal une série d'articles signés Pierre Homier. L'auteur poursuit l'anglomanie dans le commerce, l'industrie, les jeux, etc. Il s'en prend à ces Canadiens français qui vendent des produits français à une clientèle française, et croient de bon ton de prendre une marque de fabrique anglaise et de faire leurs annonces en anglais. Pour récente que soit la campagne, elle a déjà porté des fruits; et l'on voit, à Montréal, plus d'un magasin badigeonné à neuf; et où les petits enfants constatent, non sans surprise, que le *hardware* est devenu un magasin de "feronnerie," que l'ancien *tabacconist* s'est fait "marchand de tabac;" ils apprennent aux vitrines que ce qu'ils ont sur la tête n'est plus un *cap* mais une "casquette"; et quand ils veulent acheter des *candies* on ne leur vend que des "bonbons". — *Les Etudes* de Paris.

— Lors de son récent voyage dans la province de Québec, S. G. Mgr l'Archevêque a béni une cloche à l'église Saint-Pierre, de Montréal, et donné le sermon de circonstance. Le *Bulletin* de la paroisse rend compte de la cérémonie dans son numéro du 6 octobre.

— Les *Acta Apostolicæ Sedis* publient une lettre du Pape aux Généraux des trois familles franciscaines, sur la discipline du Tiers-Ordre, dont le but est la perfection évangélique, et qui, comme tel, ne doit

pas se mêler d'affaires civiles ou purement économiques. Mais les Tertiaires, personnellement, feront très bien d'entrer dans les Sociétés catholiques et de travailler à l'action sociale, comme le veut le Saint-Siège, sans engager la responsabilité du Tiers-Ordre.

— A l'occasion de sa visite à l'Île Bizard, lors de son récent voyage dans la province de Québec, Mgr l'Archevêque est allé avec MM. les abbés C. Thérien et M. Dubuc visiter, à Ste-Geneviève, le noviciat des Rds Pères de Ste-Croix où l'on a rappelé la devise: *Depositum custodi*. Après le souper, Sa Grandeur a rendu visite à M. l'abbé Papineau, curé de Ste-Geneviève.

— Le R. P. Moïse Blais, O. M. I., est allé passer l'hiver au Pas, avec le R. P. F.-X. Fafard, pendant l'absence de S. G. Mgr Charlebois.

— La paroisse Saint-Roch de Québec a érigé un monument au Sacré-Cœur le 13 octobre.

— Le 19 octobre on a érigé un monument à l'historien Garneau sur la place du Parlement à Québec. Ce monument a été donné par l'honorable G.-E. Amyot, conseiller législatif.

— L'honorable sénateur R. W. Scott a écrit une nouvelle lettre sur la situation scolaire de la province d'Ontario. Ces lettres revêtent une grande autorité. Nous en parlerons au prochain numéro.

— Nous accusons réception d'une jolie plaquette sur la ville naissante du Pas, publiée par M. A.-H. de Trémaudan, directeur et propriétaire du *Hudson's Bay Herald*.

— Son Altesse Royale le Duc de Connaught, lors de son passage à Régina, le 13 octobre, a visité le nouvel hôpital des Sœurs Grises et en a fait l'ouverture officielle.

— L'église de Saint-Charles, dont nous publions la photographie au cours du récit des fêtes du R. P. Gendreau, a été construite par le R. P. A. Thibaudeau, O. M. I., aujourd'hui à Duluth.

— Faute d'espace nous devons remettre au prochain numéro le compte rendu de la bénédiction de l'addition de l'Asile Ritchot à Saint-Norbert.

— Le R. P. Galtier, S. S. S., qui est venu prêcher les retraites ecclésiastiques de Saint-Boniface et de Régina, publie ses impressions sur la vitalité catholique de l'Ouest dans la revue des Prêtres-Adorateurs, livraison d'octobre.

— Le Pape n'a rien de ce que la puissance humaine regarde comme nécessaire pour attirer le respect des hommes. Et pourtant, une seule parole tombée des lèvres de l'humble et doux Vieillard du Vatican suffit pour remuer le monde. Il dit à ses enfants: Approchez-vous tous les jours de la Sainte Table et de partout l'on voit accourir quotidiennement au Tabernacle des milliers de fidèles qui viennent se nourrir du pain de vie. Il dit: Laissez venir à Jésus-Hostie les petits enfants, et des milliers de cœurs angéliques se transforment aussitôt en cibo-

res, où l'Agneau de Dieu se complait parmi les lis. — *L'Action Sociale*.

— En 1885, un financier américain fit à la municipalité de New-York la proposition suivante: "Garantissez-moi une somme égale à celle qui se dépense chaque année dans les 7000 débits de liqueurs de la ville, et je m'engage à payer toutes les contributions (soit quatre millions), à faire élever chaque enfant dans une bonne école, à donner un habillement complet à chaque homme, une robe de soie à toutes les dames, à chaque famille cent bons livres et cinq cents kilos de farine." — *Bulletin paroissial* de S. Roch.

— En 1910, un ancien directeur de l'enseignement public en France, M. Ferdinand Buisson écrivait: "Après un quart de siècle d'obligation scolaire sur le papier, le chiffre des petits réfractaires de l'école se traduit en un chiffre constant de conscripts illettrés dont il est impossible de ne pas rougir... Nous versons chaque année dans nos régiments au bas mot — car nous ne le savons que par à peu près — vingt ou vingt-cinq mille jeunes Français qui ne savent au vrai ni lire ni écrire, même quand on parvient à leur faire tracer tant bien que mal les lettres de leur nom."

— Le Congrès des catholiques allemands à Aix-la-Chapelle (9-13 août 1912) a accueilli la proposition de Mgr Vay de Vaya, abbé mitré de Saint-Martin, et promis de faire une démarche auprès de toutes les Compagnies maritimes pour qu'elles facilitent la célébration de la sainte messe à bord de leurs navires. Celles qui refuseraient seront évitées par les Catholiques.

— C'est la haute mission de la presse catholique de professer sans peur en toutes circonstances les vérités de notre sainte religion et de les défendre virilement. Il est du devoir de tout Catholique d'appuyer la presse par tous les moyens qui sont à sa disposition, en premier lieu par l'abonnement. — Cardinal Van Rossum au Congrès de Vienne.

— M. l'abbé X. Guichard, curé de Dole. (Jura), publie chaque année un petit bulletin rempli de faits rapportés sur l'efficacité de la médaille de saint Benoît. Il demande instamment qu'on lui fasse connaître toutes les faveurs obtenues par l'intermédiaire de la médaille.

— Les Rdes Sœurs Josaphat et Mélanie, des Petites Servantes de l'Immaculée-Conception, du rite ruthène, ont prononcé leurs vœux perpétuels à Winnipeg le 14 octobre devant S. G. Mgr l'Archevêque qui a dit la messe dans leur chapelle. Au déjeuner un gâteau ruthène, au safran, a été présenté à Sa Grandeur qui l'a trouvé excellent.

— Le 21 octobre, jour de la fête de sainte Ursule, S. G. Mgr l'Archevêque a reçu les vœux perpétuels de la Rde Sœur Mère Marie-Catherine, des Ursulines de Cologne, maîtresse à l'école Saint-Joseph des Allemands à Winnipeg. Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance et donné la bénédiction du T. S. Sacrement à la fin de la

cérémonie. Au déjeuner les Sœurs ont servi à Sa Grandeur du pain d'Allemagne au raisin et des gâteaux allemands exquis appelés Marienbad.

— A Régina, lors du dîner de gala du Lieutenant-Gouverneur en l'honneur de son Altesse Royale le Duc de Connaught, Mgr Mathieu et Mgr Pascal portaient la soutane violette avec le manteau noir, et l'évêque anglican portait lui aussi une soutane violette.

— Dimanche soir, le 20 octobre, S. G. Mgr l'Archevêque est allé à Saint-Edouard de Winnipeg présider la clôture de la retraite paroissiale prêchée par le R. P. V. Naish, S. J. Sa Grandeur a adressé la parole aux retraitants avant de donner la bénédiction apostolique. Cette retraite a eu un grand succès. Elle a provoqué de nombreux et consolants retours. Le chant des cantiques par tous les fidèles a été un beau triomphe pour l'éloquent prédicateur. Le Révérend Père a aussi donné quelques conférences à un auditoire composé surtout de protestants. C'est très bien. Cependant allons d'abord aux Catholiques et gardons-les dans le sein de l'Eglise, selon la sévère recommandation de S. Paul: "Si quelqu'un n'a pas soin des siens, il'est pire qu'un infidèle." Nous avons perdu plus de Catholiques dans l'Amérique du Nord depuis cent ans que l'Eglise, pendant le même espace de temps, n'a converti de païens en Afrique, en Chine et au Japon.

— A l'Académie Sainte-Marie, le 24 octobre, les élèves finissantes de l'an dernier ont donné une très jolie séance présidée par S. G. Mgr l'Archevêque. Plusieurs membres du clergé et de nombreux parents et amis y assistaient.

R. I. P.

— M. l'abbé J.-N. Comeau, curé de Saint-Boniface de Shawinigan, décédé dans sa paroisse.

— Rde Sœur Saint Louis, (Valérie Séguin), des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Marie-Perpétue, (Martine Lachapelle), des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

— Rde Sœur M.-Mélina Blanchet-Vandandaigue, des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Marie-Immaculée, (M.-Alméria Fournier), des Sœurs Grises d'Ottawa.

— Rde Sœur M.-Joséphine Malette, des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Chateauguay.

— Melle Mathilde Milouin, décédée à l'hôpital Saint-Joseph de Kenora le 28 septembre dernier, avait rendu de grands services aux Rds Pères Oblats à Saint-Sauveur de Québec, à Mattawa et à Notre-Dame du Portage. Une courte notice sur sa vie si méritoire sera bientôt publiée.

— M. Téléphore St-Pierre, journaliste de Winnipeg, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XI

1 NOVEMBRE 1912

No. 21

JUBILE D'OR SACERDOTAL

DU R. P. EDMOND GENDREAU, O. M. I.

Cinquante années de sacerdoce remplies d'œuvres et de mérites: tel est l'événement que célébraient dans la joie et la reconnaissance les paroissiens de Saint-Charles le 13 octobre dernier. Ces cinquante années méritent d'être esquissées.

Ordonné prêtre en la fête du Très Saint Rosaire, le premier dimanche d'octobre 1862, M. l'abbé Gendreau fut une année vicaire à Compton et devint missionnaire des nouveaux cantons de Clifton, de Barford, de Hereford et d'Auckland. En 1864 et 1865, il est curé de West Shefford et desservant de Saint-Joachim. De 1865 à 1868 il est premier curé de Waterloo et desservant de Knowlton. De 1868 à 1874 il est encore premier curé de Cookshire et desservant de Bury. En 1871, il entreprend un mouvement de colonisation qu'il dirige avec succès dans les cantons de Ditton, de La Patrie, de Chesham et d'Emberton. Deux ans plus tard le gouvernement fédéral lui confie l'organisation d'un mouvement de rapatriement de nos compatriotes des États-Unis.

De 1874 à 1880, il occupe la charge de procureur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, son *Alma Mater*. Dix huit années de sacerdoce sont déjà écoulées dans un ministère très actif, mais les rêves de sa jeunesse cléricale et le désir de se dépenser de plus en plus l'obsèdent toujours. Depuis longtemps la vie de missionnaire Oblat de Marie-Immaculée le fascinait et l'attirait. Prêtre déjà mûri par l'âge et les travaux il va se faire novice à Lachine où il entre le 8 décembre 1880. De là il se dirige vers Ottawa où il remplit les fonctions de procureur de l'Université de 1882 à 1891, en même temps qu'il organise la Société de Colonisation et du Chemin de fer du Témiscamingue dont il devient le premier président. Pendant cette période il fut délégué dans l'Ouest par le gouvernement de la capitale pour s'enquérir des rapports des missionnaires et des agents des réserves indiennes. De 1889 à 1891, il fut aussi le premier curé de la paroisse naissante du Sacré-Cœur.

En 1891, il devint procureur provincial des Oblats des provinces de Québec et d'Ontario, poste qu'il occupa jusqu'en 1894, époque à laquelle il devint supérieur de la résidence et curé de Mattawa et des missions environnantes. Après trois années il fut nommé assistant à Hull et en 1898 il partit pour la lointaine et pénible mission du Yukon. Vicaire-Général de Mgr Grouard, administrateur du pays du Yukon et premier curé de Dawson, il demeura quatre années dans ces froides régions. Le mauvais état de ses yeux le contraignit à abandonner ce poste. Il revint au Manitoba et fut de 1902 à 1906 supérieur et curé à Kenora. Aumônier de l'Académie Sainte-Marie en 1906 - 07, de l'hôpital de la Miséricorde en 1907 - 08, il est depuis quatre ans le vénéré curé de Saint-Charles, où il vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination dans les sentiments d'une profonde gratitude au Seigneur qui lui a accordé une carrière si longue et si bien remplie.

* * *

La fête avait été préparée de longue main. Un comité composé de M. le maire Joseph McMillan, de MM. Charles Caron, James Duffy, Alexandre Spénard et J.-A. Aubert, avait pris la direction des préparatifs et invité les nombreux amis du jubilaire. Aussi l'église était-elle littéralement remplie. Le bon Père chanta la grand'messe, assisté du R. P. Vézina, O. M. I., curé de Kenora, et de M. l'abbé Denys Lamy, directeur des *Cloches*. S. G. Mgr l'Archevêque, revenu de Montréal la veille pour la circonstance, assistait au trône accompagné du R. P. Dandurand, O. M. I., ancien curé de Saint-Charles, et de M. l'abbé J. Dufresne, curé de Lorette. Dans le sanctuaire on remarquait le R. P. J. Allard, O. M. I., V. G., le R. P. C. Cahill, O. M. I., provincial, MM. les abbés Jolys, curé de Saint-Pierre, Ouellette, curé de la paroisse canadienne-française d'Edmonton, Beauregard, curé de Sainte-Rose du Lac. Les RR. PP. Gladu, O. M. I., directeur de *l'Ami du Foyer*, Blain, S. J., professeur au Collège de Saint-Boniface, Kim, O. M. I., curé de Saint-Laurent, Josaphat Magnan, O. M. I., directeur du Juniorat, et M. l'abbé J. H. Prud'homme, chancelier. Ce dernier remplissait les fonctions de maître des cérémonies. Le R. P. Joseph Caron, O. M. I., venu avec les membres de la fanfare du Juniorat, était au chœur de chant avec les élèves. D'autres membres du clergé vinrent après la grand'messe: le R. P. Jean, S. J., recteur du Collège de Saint-Boniface, les RR. PP. Kowalski, curé du Saint-Esprit, Hillan, curé de Saint-Joseph, Habets, du Juniorat, et M. l'abbé Abraham Kattan, desservant des Syriens de Winnipeg.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. X. Portelance, O. M. I., curé du Sacré-Cœur de Winnipeg. Le prédicateur rappela à grands traits la carrière si bien remplie du vénéré jubilaire et félicita chaleureusement les paroissiens de Saint-Charles de la manière

dont ils célébraient ce glorieux cinquantième. Ce bijou d'éloquence émue et délicate fut vivement apprécié de tous.

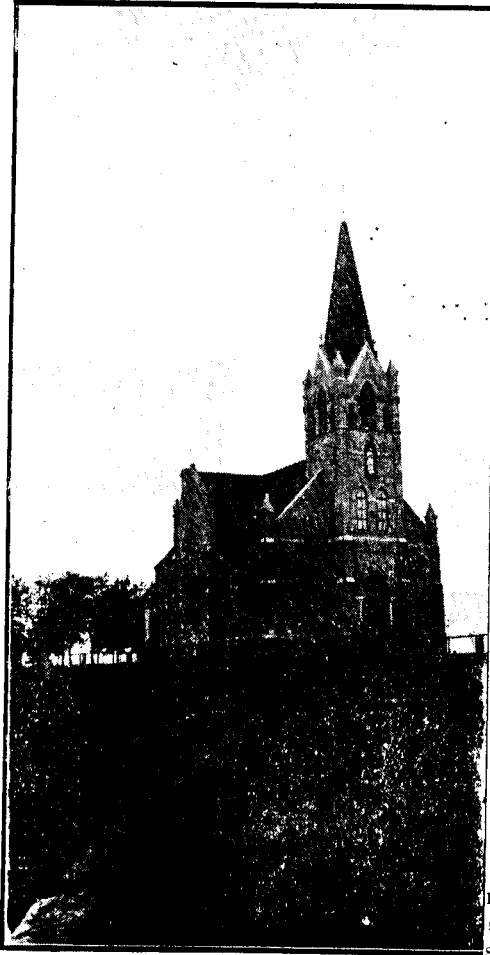
A l'issue de la messe, M. le maire McMillan lut au jubilaire une adresse anglaise et M. Louis Lafèche une adresse française. Les mem-



bres du cercle de l'A. C. J. C. de la paroisse lui présentèrent un superbe drapeau Carillon-Sacré-Cœur qu'ils prièrent S. G. Mgr l'Archevêque de bien vouloir bénir.

Le Révérend Père prit ensuite la parole pour donner libre cours aux émotions qui remplissaient son âme et particulièrement à sa reconnaissance. Il parla d'abord en anglais, puis en français. Après avoir remercié les paroissiens et en particulier les organisateurs de la fête, il raconta que le dimanche précédent il avait célébré le grand anniversaire avec sa famille au Lac Mégantic, dont l'un de ses frères est actuellement le maire. Ses parents avaient réclamé cette faveur et il n'avait pas cru devoir la leur refuser, afin de leur prouver que le sacerdoce et la vie religieuse ne diminuent en rien les affections domes-

tiques. Ce fut une grande joie d'entendre le prédicateur de la circonstance lui dire que le champ auquel il avait consacré les prémices de son ministère, il y a un demi siècle, s'était développé en dix-huit belles paroisses canadiennes-françaises.



EGLISE DE SAINT-CHARLES.

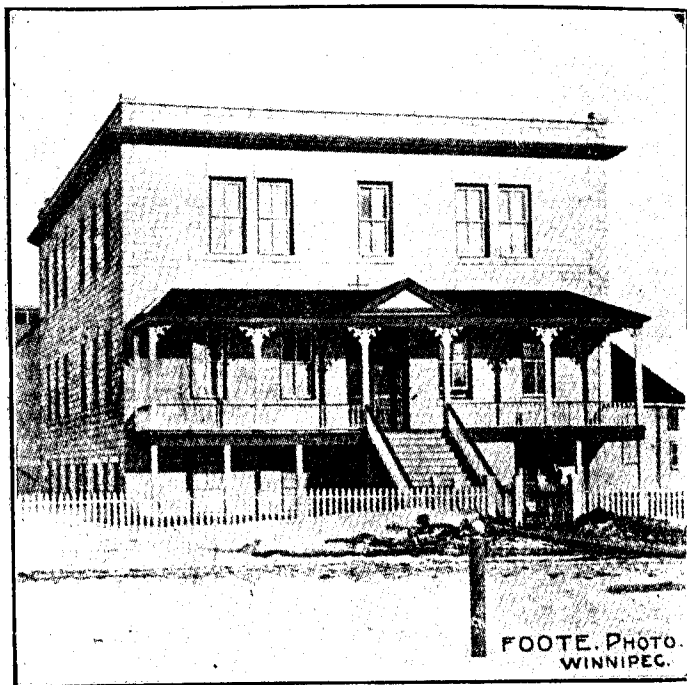
Après la fête du dimanche, la famille eut la touchante pensée de penser à ses membres défunts et le lendemain le bon Père chanta pour eux une messe de *requiem*.

A l'issue de cette cérémonie le Révérend Père raconta qu'il ouvrit un journal et qu'il y lut une nouvelle qui le frappa. C'était l'annonce de la mort d'un ministre protestant de Montréal, du nom de Duclos. Il avait rendu le dernier soupir la veille au moment où le jubilaire célébrait la messe de son cinquantenaire de prêtrise. Ce Duclos, dans le voisinage duquel il avait été élevé, avait failli l'assommer avec une pierre qu'il lui avait jetée à la tête en disant: "Ce petit Romain, il faut le tuer!" Le Père n'avait alors que sept ans. Il tomba baignant dans son sang et sans connaissance. Il rappela comme le médecin avait désespéré de le ramener à la vie, mais il se ranima et conserva toute sa vie au front une glorieuse cicatrice encore parfaitement visible.

Parlant ensuite de sa vie d'écolier au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il évoqua le souvenir de Mgr Taché, dont la parole apostolique

avait le don de remuer si profondément le cœur des élèves et en particulier le sien. Pris d'enthousiasme pour les missions de la Rivière-Rouge, il avait commencé à apprendre à la dérobée la grammaire sauvage afin de s'y préparer. Ce désir lui revint plus vif que jamais l'année de son ordination. Il avait même fait des arrangements avec l'évêque de Saint-Boniface, mais l'obéissance lui fit surseoir la réalisation de ces désirs d'apostolat lointain et son évêque, Mgr Joseph Larocque, le nomma missionnaire dans les cantons de l'Est.

Dix-huit ans plus tard il devait revenir à cette première voca



tion qui n'avait cessé d'attirer son âme apostolique. Il se rendit alors au noviciat de Lachine où il eut pour compagnon de noviciat S. G. Mgr l'Archevêque. Il voulait ainsi faire un pas de plus dans le sacrifice et joindre à la grâce du sacerdoce le mérite de la vie religieuse.

Parcourant brièvement les diverses étapes de sa carrière, il rappela les circonstances dans lesquelles il avait accepté l'invitation d'al-

COUVENT DE SAINT-CHARLES.

ler au Yukon à la demande de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Il était alors à Hull. Recevant la lettre épiscopale, il se recommanda à la Sainte Vierge et répondit aussitôt qu'il acceptait et se mettait incessamment en route.

En terminant le Révérend Père invita S. G. Mgr l'Archevêque à adresser la parole et à bénir le drapeau présenté par les Jeunes.

Monseigneur parla d'abord en anglais, bénit le drapeau et exprima ensuite sa joie d'avoir eu l'occasion de bénir un étendard canadien-français. Ce drapeau, dit-il en substance, a pour nous une grande signification. C'est un signe de ralliement. Notre loyauté au drapeau britannique est bien connue et ceux qui sont sincères ne la mettent pas en doute. Nous avons donné nos preuves. Le drapeau anglais nous doit plus que nous lui devons. Aussi il n'est pas besoin de multiplier sans cesse les protestations de fidélité. C'est chose réglée et connue. Mais il est réconfortant de voir notre race se rallier autour de ce drapeau, symbole de nos traditions et de nos aspirations. Il est particulièrement consolant de voir ce drapeau aux mains des Jeunes. C'est à eux qu'il appartient surtout de le maintenir toujours haut et ferme. L'espoir de l'avenir repose sur les jeunes courages.

* * *

A une heure et demie eut lieu dans la salle paroissiale un grand banquet présidé par S. G. Mgr l'Archevêque. Les membres du clergé, grand nombre de paroissiens et de visiteurs avaient pris place autour des tables servies par les dames et les demoiselles de la paroisse, aidées des élèves du couvent.

Vers la fin du banquet Monseigneur fit une causerie pleine de vie et d'entrain, contenant plusieurs allusions au héros du jour. Sa Grandeur invita ensuite plusieurs des convives à prendre la parole. Le R. P. Cahill, provincial des Oblats, parla le premier en français et en anglais, complimentant le jubilaire et les paroissiens. Puis ce fut le tour du R. P. Dandurand, ancien curé, qui souhaita des noces de *radium* au R. P. Gendreau; du R. P. Jean, S. J., recteur du Collège de Saint-Boniface; du Dr Lachance, qui parla au nom des Jeunes; de M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, qui loua les qualités sacerdotales du jubilaire; de M. l'abbé Ouellette, curé de l'Immaculée-Conception d'Edmonton; de M. l'abbé Dufresne, curé de Lorette, au nom du Séminaire de Saint-Hyacinthe, et enfin du R. P. Vézina, curé de Kenora, qui offrit comme bouquet le souvenir parfumé des paroissiens de Kenora restés si attachés de cœur à celui qu'on fêtait si bien à Saint-Charles.

La fanfare du Juniorat mit à plusieurs reprises la note harmonique dans ce gai concert de réjouissances où tous les cœurs battaient à

l'unisson et formaient les meilleurs vœux pour le bonheur du jubilaire.

* * *

A quatre heures et demie une très jolie séance dramatique et musicale réunissait visiteurs et paroissiens au couvent des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. Les élèves s'acquittèrent avec beaucoup de grâce et de naturel de rôles variés dans des saynètes délicates et appropriées. Cette séance fut fort goûtée de l'assistance.

Des adresses furent présentées au héros de la fête qui y répondit avec son cœur et renouvela à ses chères enfants tout le paternel intérêt qu'il leur porte.

Le bon Père, qui avait reçu avec une si vive reconnaissance les riches cadeaux qu'on lui avait faits au cours de la journée, dit qu'il lui restait un devoir à accomplir plus doux encore que les autres. C'était celui de distribuer sur l'heure tout ce que l'on avait bien voulu lui donner. *Beatius est dare quam accipere.* Il expliqua que son provincial, le R. P. Cahill, l'avait autorisé à disposer comme il lui plaisait de tout ce qu'il avait reçu.

Des \$500 en or, qu'on lui avait données le matin, il donna \$100 au Petit-Séminaire, \$100 au Juniorat des Oblats, \$50 au Couvent et le reste à la paroisse pour payer les réparations de la salle paroissiale. Il fit don à la paroisse d'un calice en or reçu d'un de ses amis de Winnipeg, M. Vézina, d'une chappe blanche présentée par les dames de Sainte-Anne, des dalmatiques en drap d'or données par Madame Paillé et d'une chaise envoyée de Kenora avec une bourse de \$50 en or.

Monseigneur ajouta quelques mots et félicita de nouveau les paroissiens de Saint-Charles du succès de leur fête. On le pria ensuite de faire tirer un lot, valant \$200, donné par M. Alexandre Spénard. Le billet heureux, tiré par un enfant, portait le nom de Sœur St-Augustin, supérieure de la Maison-Vicariale des Sœurs Grises de Saint-Boniface.

A sept heures et quart il eut bénédiction solennelle du T. S. Sacrement à l'église. Ce fut la fin de ce beau jour, qui restera écrit en lettres d'or dans les annales de la paroisse de Saint-Charles et en traits ineffaçables dans la mémoire et le cœur du bon Père Gendreau.

Ad multos et faustissimos annos!

RELATION DE M. NICOLAS JEREMIE SUR LE DETROIT ET LA BAIE D'HUDSON.

NOTES SUR L'AUTEUR.

Noël Jérémie, de la Montagne, était le fils de Claude Jérémie et d'Hélène Macart, de Mareuil-sur-Oge, en Champagne, France. Il fut

baptisé en 1629, et épousa Jeanne Peltier à Québec le 29 janvier 1659. Jeanne Peltier était née en 1636.

De ce mariage naquirent: 1o Ignace, baptisé le 11 mars 1660 à Sillery, décédé à l'âge de 6 ans. 2o Catherine Gerrude, baptisée le 22 septembre 1664, qui épousa à Champlain le 28 janvier 1681 Jacques Aubuchon. Le 3 novembre 1688, elle épousa en secondes noces à Batiscan Michel Le Pailleur. 3o Marie-Charlotte, baptisée le 6 avril 1667, qui épousa le 25 novembre 1682 Claude LePelé. Elle mourut le 1er février 1742. 4o Nicolas, l'auteur de cette relation. 5o François, baptisé en 1671. Le 16 août 1706 il épousa à Sainte-Foy Françoise-Agnès Gingras. 6o Marie-Madeleine, baptisée en 1674. Elle épousa Denis Matlet, et mourut le 18 septembre 1699. 7o Louis, baptisé en 1676. 8o Noël, baptisé en 1678. 9o Pierre, baptisé le 6 janvier et décédé le 29 juillet 1681. 10o Ignace, mort en bas âge le 29 octobre 1684. 11o Enfin Joseph, baptisé au mois d'août 1687, qui épousa Anne Rousseau.

On a longtemps cru et imprimé que l'auteur de la Relation du Détroit et de la Baie d'Hudson était Noël Jérémie de la Montagne, fils de Claude Jérémie et d'Hélène Macart, Sur-Oge, en Champagne, France. Or il est hors de doute, grâce aux renseignements fournis par l'abbé A. Rhéaume (Voir *Bulletin des Recherches historiques*, août 1903, page 246,) que la Relation dont nous publions le texte dans cette brochure, est due à Nicolas Jérémie, fils de Noël Jérémie et de Jeanne Peltier. Dans une note (Voir *Bulletin des Recherches historiques*, mars 1907, page 90,) M. Benjamin Sulte, après avoir constaté avec M. l'abbé Rhéaume que le personnage qui figure à la Baie d'Hudson de 1695 à 1714 se nommait Nicolas et non pas Noël, ajoute qu'il a trouvé la date à peu près certaine de la mort de Noël. D'après cet auteur, Noël Jérémie serait décédé en juin ou juillet 1697 aux environs du Saguenay, alors qu'il était commis aux traites de Tadoussac.

Nicolas a été baptisé à Sillery, Notre-Dame de Foi, le 16 février 1669, et a été élevé à Batiscan. Il épousa Marie-Madeleine Tetesigaquoy, sauvagesse montagnaise. Le Père Crespel, missionnaire au Lac Saint-Jean, bénit ce mariage en 1693. Nicolas avait moins de 25 ans lors de son mariage, et les ordonnances au sujet des unions entre blancs et sauvages n'ayant point été observées, Noël Jérémie obtint l'annulation du mariage de son fils Nicolas par le Conseil Supérieur au printemps de 1694 mais il fut obligé de nourrir la sauvagesse, et l'on nomma pour tuteurs de celle-ci Jacques Gourdeau et Louis Jolliet. M. l'abbé Rhéaume nous dit que Nicolas fit un voyage à Québec en 1707 pour s'y marier. Il épousa Françoise Bourot, veuve de Jean Chariteau, capitaine de navire. De cette union naquit une fille, Françoise.

A suivre.

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre bonne réputation ne se perde jamais. Notre motto est : " *La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argentrie, coutellerie. Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

Phone 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, Insignes pour sociétés, Chandeliers, Candélabres, Benitiers, Encensoirs, **CALICES**, **CIBOIRES**, **OSTENSOIRS**, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins, Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLEGE, AVENUE PROVENCHER. Boite de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française

D'ASSURANCE SUR LA VIE

MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 42, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1793

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.
Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

156 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX — (-0-) — EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

Henri Perdriau LIMITEE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUÉBEC.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR **Eglises et Appartements**

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERIS

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES:

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicierie, Garry 2296

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES ET OBJETS D'OPTIQUES DE
TOUTES SORTES

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

—SPECIALITE POUR LES YEUX D'ENFANTS—

NOUS PARLONS FRANCAIS

J.A. CUSSON, Président et Gérant Général
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

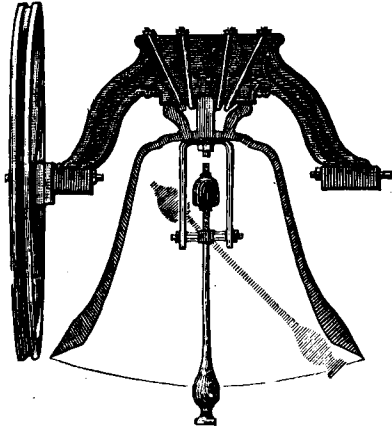
Plans et spécifications fournis sur command.

Téléphone 2625
Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES GEORGES PACCARD *et ses FILS*

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvally, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MÉDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes, Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

Phone Main 367



M. ANDRE

BOUCHER

Gros et Détail—Viande Fraîche et Salée, Volailles, Légumes

32 AVENUE CATHÉDRALE

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA

GRAIN

—:0:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle et je
veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai
fourni des cautions au Gouvernement et je suis
licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:0:—

Thomas F. Ennis

BUREAU : 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

La Terre Avantageuse Par Excellence

Quelques-uns des grands avantages offerts par la Province du Manitoba et qui font toucher du doigt l'excellence des conditions de vie de ceux qui viennent y résider.

POUR LE CULTIVATEUR

La fertilité du sol et les qualités climatiques de la Province du Manitoba lui ont mérité le nom de "Terre du Blé No. 1."

Aux fils de ses cultivateurs, Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole insurpassé en Amérique.

POUR L'ARTISAN ET POUR LE MANŒUVRE

Les industries florissantes de cette Province, dans des villes qui grandissent toujours, réclament de façon impérieuse des artisans et des manœuvres, avec ou sans expérience. Travail abondant pour tous.

POUR LE CAPITALISTE

Des pouvoirs électriques considérables assurent aux manufactures et aux autres entreprises industrielles une production économique; des terres fertiles, des ressources naturelles illimitées, une grande facilité de transport, des cités grandissant rapidement offrent au capital et à l'intelligence des avantages et des profits sans pareils ailleurs, et dépassant toutes prévisions.

Nous vous invitons tous à venir ici et à participer à notre prospérité et à la grandeur future de ce pays.

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

JOS HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RESIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS: RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO, LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175